



VILLE DE MORLAIX

Envoyé en préfecture le 22/02/2024

Reçu en préfecture le 22/02/2024

Publié le

ID : 029-212901516-20240215-DF240102B-BF



NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024

**Conseil municipal du
15 février 2024**

SOMMAIRE

1. LE CADRE REGLEMENTAIRE	2
2. LE CONTEXTE 2024 DE LA VILLE DE MORLAIX.....	2
3. LES BUDGETS 2024 DE LA VILLE DE MORLAIX.....	2
4. LE BUDGET PRINCIPAL 2024	3
4.1 FONCTIONNEMENT	4
4.2 INVESTISSEMENT	6
4.3 ANALYSE FINANCIERE.....	9
1.4.1 Les capacités d'épargne :	9
1.4.2 Les caractéristiques de la dette :	9
5. LES BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE DE MORLAIX.....	10
5.1 POLE PETITE ENFANCE (PPE)	10
5.2 CUISINE CENTRALE	10
5.3 PARC DE LANGOLVAS	10
5.4 CENTRE DE SANTE MUNICIPAL (CSM).....	11
5.5 LOTISSEMENT L'OREE DU BOIS.....	11

1. LE CADRE REGLEMENTAIRE

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation et sera disponible sur le site internet de la collectivité. Le budget primitif 2024 retrace l'ensemble des prévisions de dépenses et de recettes entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024, tant en fonctionnement qu'en investissement sur le budget principal et les budgets annexes.

2. LE CONTEXTE 2024 DE LA VILLE DE MORLAIX

Le vote du présent budget est proposé, comme le prévoit la réglementation, après la tenue d'un débat d'orientations budgétaires au conseil municipal du 14 décembre 2023, selon la nomenclature M57.

Il est à noter que les budgets primitifs principal et annexes sont présentés avant le vote des comptes administratifs 2023, sans reprise des résultats antérieurs.

3. LES BUDGETS 2024 DE LA VILLE DE MORLAIX

BUDGETS 2024	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Budget Principal	13 660 000,00	13 660 000,00	25 450 000,00	25 450 000,00
Propositions nouvelles	12 718 918,19	10 690 907,42	25 450 000,00	25 450 000,00
Reports	941 081,81	2 969 092,58		
Budgets annexes	1 611 718,00	1 611 718,00	6 219 550,00	6 219 550,00
Cuisine Centrale	301 400,00	301 400,00	3 208 900,00	3 208 900,00
<i>dont reports</i>	<i>2 534,90</i>	<i>5 000,00</i>		
Pôle Petite Enfance	95 506,00	95 506,00	2 490 950,00	2 490 950,00
<i>dont reports</i>	<i>20 990,40</i>			
Parc de Langolvas	18 900,00	18 900,00	352 500,00	352 500,00
Centre de Santé Municipal	1 195 912,00	1 195 912,00	67 200,00	67 200,00
<i>dont reports</i>	<i>32 986,08</i>	<i>485 510,59</i>		
Lotissement Orée du Bois			100 000,00	100 000,00
TOTAL	15 271 718,00	15 271 718,00	31 669 550,00	31 669 550,00

46 941 268,00

4. LE BUDGET PRINCIPAL 2024

Le budget de fonctionnement de la Ville de Morlaix s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de **25 450 000 €**. L'équilibre budgétaire impose un virement de 765 000 € à la section d'investissement. La politique d'investissement 2024 s'élève à **13 660 000 €** dont 7 670 376 € de dépenses d'équipement.

EQUILIBRE GENERAL BP 2024

		DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT		ATTENUATION DE PRODUITS	ATTENUATION DE CHARGES
		111 783 €	385 000 €
		CHARGES A CARACTERE GENERAL	PRODUITS DU DOMAINE
		5 386 827 €	4 444 293 €
		CHARGES DE PERSONNEL	AUTRES PRODUITS
		13 964 625 €	123 654 €
		AUTRES CHARGES COURANTES	Produits financiers + produits exceptionnels + travaux en régie + quote-part des subventions d'investissement
		3 802 905 €	IMPÔTS, TAXES ET FISCALITE LOCALE
		CHARGES FINANCIERES	15 476 887 €
		314 470 €	DOTATIONS, PARTICIPATIONS
	AUTRES DEPENSES	4 837 936 €	
	DAP + chapitre 1 104 390 €	PRODUITS DE GESTION COURANTE	
	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	182 230 €	
	765 000 €		
TOTAL		25 450 000 €	25 450 000 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		REMBOURSEMENT DU CAPITAL	VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT
		1 580 000 €	765 000 €
		EQUIPEMENT	DOTATIONS AMORTISSEMENT
		7 670 376 €	1 103 220 €
		Etudes, logiciels	AUTRES RESSOURCES
		Subventions d'équipement	1 300 660 €
		Matériels, acquisitions foncières, travaux	SUBVENTIONS
		PRETS D'HONNEUR	1 680 643 €
		5 000 €	FCTVA + cessions + taxe d'aménagement
		EMPRUNT DE TRESORERIE	EMPRUNT
		1 000 000 €	4 470 601 €
		OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES
		92 840 €	28 092 €
	OPERATIONS PATRIMONIALES	EMPRUNT DE TRESORERIE	
	1 030 000 €	1 000 000 €	
	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	OPERATIONS PATRIMONIALES	
	119 469 €	1 030 000 €	
	OPERATIONS SOUS MANDAT	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	
	2 162 315 €	119 469 €	
	TOTAL	2 162 315 €	2 162 315 €
TOTAL		13 660 000 €	13 660 000 €
TOTAL		39 110 000 €	39 110 000 €

En préambule, il est à noter que l'année 2024 est marquée par :

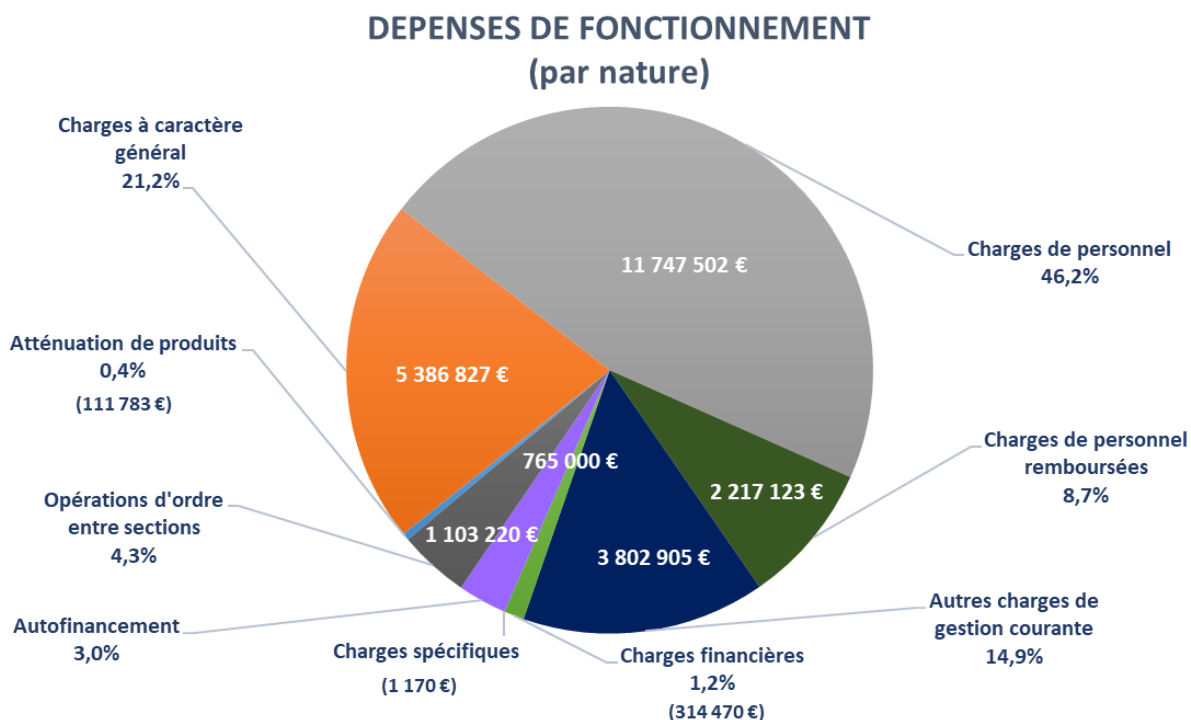
- Le passage au 1^{er} janvier 2024 à la norme comptable M57 (en remplacement de la M14)
- Des transferts d'équipement de la Ville à Morlaix Communauté : le Théâtre du Pays de Morlaix, le complexe de Langolvas, le Musée des Jacobins et ses annexes (Maison à Pondalez) et la piscine de la Boissière.

4.1 FONCTIONNEMENT

➤ Dépenses :

Les orientations retenues dans le **Rapport d'Orientation Budgétaire** retiennent une hausse des dépenses de + 1.7 % (soit + 420 000 €), ce qui porte l'équilibre de la section de fonctionnement à **25 450 000 €**.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Chapitre	Libellé	% du total	BP 2023	BP 2024	Evol / BP 2023
014	Atténuation de produits	0,4%	51 500	111 783	117,1%
011	Charges à caractère général	21,2%	5 460 375	5 386 827	-1,3%
012	Charges de personnel	46,2%	11 004 010	11 747 502	6,8%
012	Charges de personnel remboursées	8,7%	2 307 390	2 217 123	-3,9%
65	Autres charges de gestion courante	14,9%	3 925 835	3 802 905	-3,1%
66	Charges financières	1,2%	295 000	314 470	6,6%
67	Charges spécifiques	0,0%	462 670	1 170	-99,7%
023	Autofinancement	3,0%	570 000	765 000	34,2%
042	Opérations d'ordre entre sections	4,3%	953 220	1 103 220	15,7%
TOTAL		100,0%	25 030 000	25 450 000	1,7%

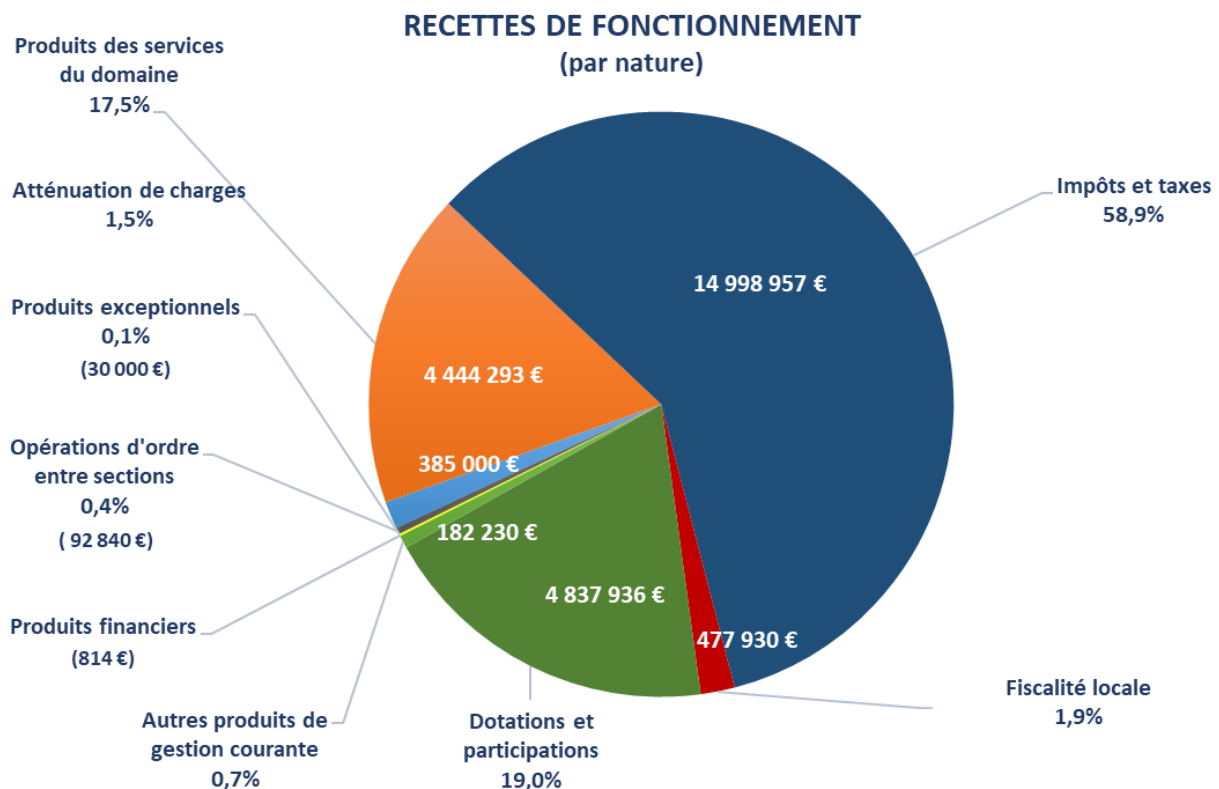


La maîtrise des charges de fonctionnement permet à la collectivité de dégager un **auto-financement de 765 000 €**, lequel respecte la contrainte d'équilibre réel du budget. Ainsi, le remboursement de l'emprunt (1 580 000 €) est couvert par l'addition du virement entre les sections et de la dotation aux amortissements (1 103 220 €).

➤ **Recettes :**

Les orientations du **Rapport d'Orientation Budgétaire** et les données financières de la Ville (les impôts et taxes, la fiscalité locale, les dotations de l'Etat et les subventions, les produits des services du domaine, etc.) permettent d'estimer les recettes du BP 2024 à **25 450 000 €**, soit une augmentation de + 420 000 € par rapport au budget de l'année précédente.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
RECETTES					
Chapitre	Libellé	% du total	BP 2023	BP 2024	Evol /BP 2023
013	Atténuation de charges	1,5%	335 000	385 000	14,9%
70	Produits des services du domaine	17,5%	3 436 678	4 444 293	29,3%
73	Impôts et taxes	58,9%	15 645 983	14 998 957	-4,1%
731	Fiscalité locale	1,9%		477 930	
74	Dotations et participations	19,0%	5 096 222	4 837 936	-5,1%
75	Autres produits de gestion courante	0,7%	377 200	182 230	-51,7%
76	Produits financiers	0,0%	1 587	814	-48,7%
77	Produits exceptionnels	0,1%	32 930	30 000	-8,9%
042	Opérations d'ordre entre sections	0,4%	104 400	92 840	-11,1%
TOTAL		100,0%	25 030 000	25 450 000	1,7%



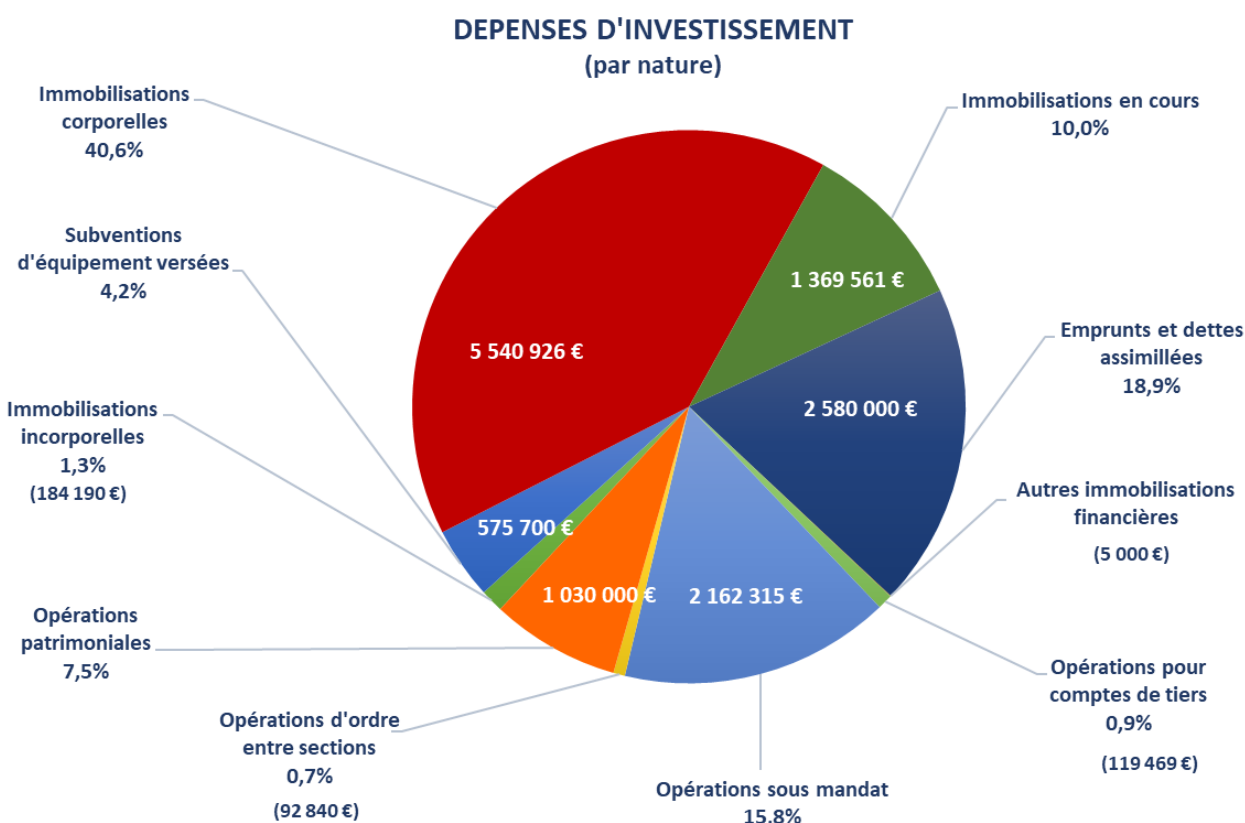
Le budget primitif du budget principal de la Ville de Morlaix est équilibré sans reprise des résultats antérieurs. Il a été établi avec la volonté de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale et de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services.

4.2 INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'élève à **13 660 000 €** dont 941 082 € de reports en dépenses et 2 969 093 € de reports en recettes.

➤ Dépenses :

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
Chapitre	Libellé	Reports 2023	Propositions nouvelles 2024	Reports + BP 2024
20	Immobilisations incorporelles	67 190	117 000	184 190
204	Subventions d'équipement versées	150 959	424 741	575 700
21	Immobilisations corporelles	690 161	4 850 765	5 540 926
23	Immobilisations en cours	30 303	1 339 257	1 369 561
16	Emprunts et dettes assimilées		2 580 000	2 580 000
27	Autres immobilisations financières		5 000	5 000
45411	Opérations pour comptes de tiers	2 469	117 000	119 469
4581	Opérations sous mandat		2 162 315	2 162 315
040	Opérations d'ordre entre sections		92 840	92 840
041	Opérations patrimoniales		1 030 000	1 030 000
TOTAL		941 082	12 718 918	13 660 000



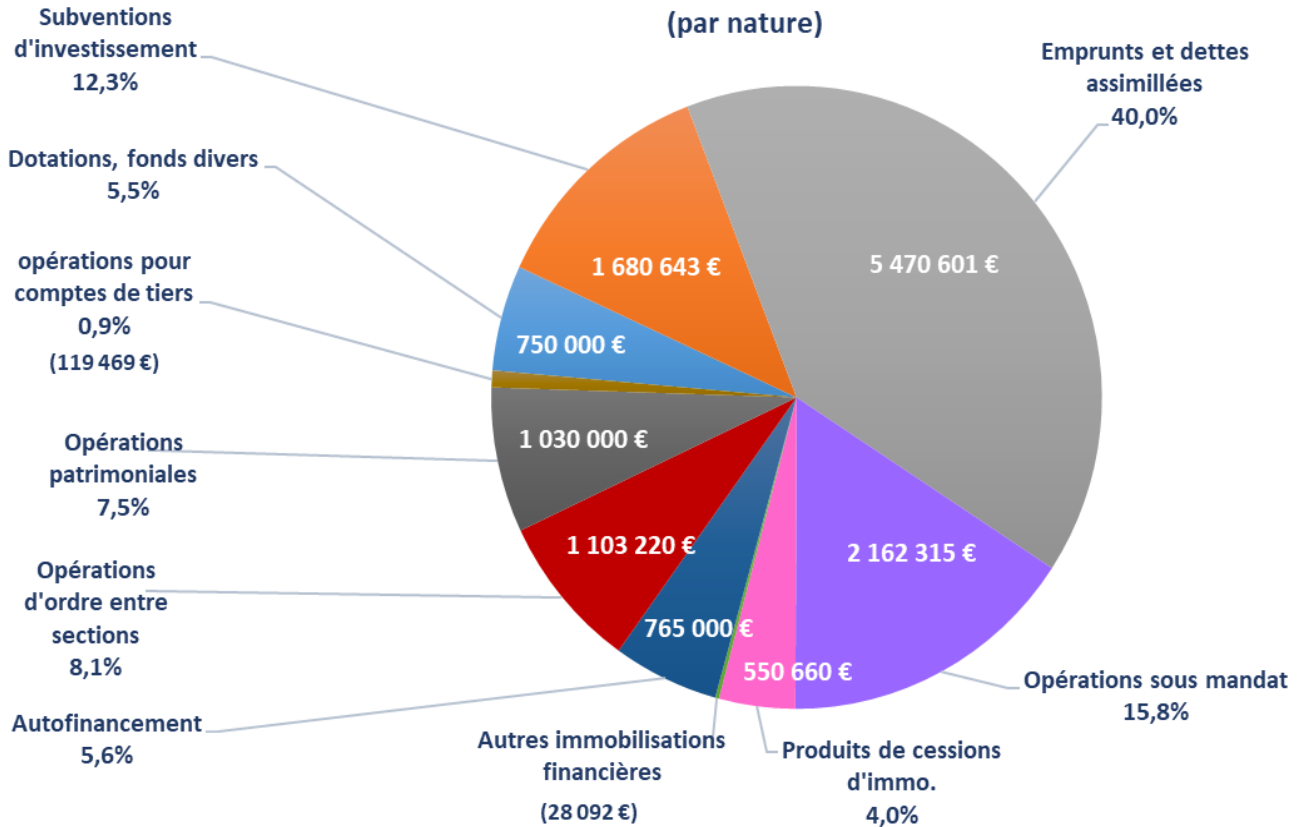
Les dépenses de la section d'investissement peuvent être étudiées au travers de différentes grandes masses :

- Le remboursement du capital (**1 580 000 €**) et la gestion de trésorerie (**1 000 000 €**). Il faut y ajouter 5 000 € dédiés aux prêts d'honneur.
- Les opérations d'ordre : il s'agit de la valorisation des travaux effectués en régie estimés pour l'année 2024 à **90 000 €** (60 000 € régie bâtiment et 30 000 € régie voirie) pour le chapitre 040 « opérations d'ordre entre les deux sections » ainsi que les subventions d'équipement pour **2 840 €**.
- Le chapitre 041 « opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement » regroupe les intégrations d'études, d'annonces et insertions ou des régularisations d'avances forfaitaires pour un montant de **1 030 000 €**.
- Les opérations pour compte de tiers : Il s'agit d'arrêtés de péril pour **119 469 €**.
- Les opérations sous mandat dans le cadre du transfert du Musée des Jacobins et de la piscine à Morlaix Communauté évaluées à **2 162 315 €**.
- Les opérations de travaux et d'équipement qui s'élèvent à **7 670 376 €** avec notamment :
 - Travaux divers dans les bâtiments techniques : 226 423 €
 - Moyens des services (engins de voirie, véhicules électriques, matériels divers) : 507 958 €
 - Travaux divers dans les écoles : 1 158 427 €
 - Travaux de réhabilitation du Musée : 2 665 077 €
 - Travaux divers bâtiments sportifs : 400 111 €
 - Eclairage public : 202 972 €
 - Signalisation et mobilier urbain : 169 033 €
 - Travaux divers de voirie : 2 046 717 €
 - Travaux divers des espaces verts : 259 509 €
 - Travaux de la rampe Saint-Nicolas (solde de l'opération) : 237 981 €
 - Travaux de restructuration du Dossen : 465 493 €
 - Création d'un pumptrack : 212 344 €
 - Transition écologique (stationnements cyclables) : 129 678 €

➤ Recettes :

SECTION D'INVESTISSEMENT				
RECETTES				
Chapitre	Libellé	Reports 2023	Propositions nouvelles 2024	Reports + BP 2024
10	Dotations, fonds divers		750 000	750 000
13	Subventions d'investissement	969 093	711 550	1 680 643
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000	3 470 601	5 470 601
4582	Opérations sous mandat		2 162 315	2 162 315
024	Produits de cessions d'immo.		550 660	550 660
27	Autres immobilisations financières		28 092	28 092
021	Autofinancement		765 000	765 000
040	Opérations d'ordre entre sections		1 103 220	1 103 220
041	Opérations patrimoniales		1 030 000	1 030 000
45412	opérations pour comptes de tiers		119 469	119 469
TOTAL		2 969 093	10 690 907	13 660 000

RECETTES D'INVESTISSEMENT (par nature)



Le remboursement du capital de l'emprunt (**1 580 000 €**) est assuré par l'addition des dotations aux amortissements (**1 103 220 €**) et d'une partie du virement de la section de fonctionnement (**476 780 €**). Les opérations d'ordre à l'intérieur de la section sont équilibrées en dépenses et en recettes et s'élèvent à **1 030 000 €**.

L'utilisation d'un emprunt pour la gestion de trésorerie requiert l'inscription de **1 000 000 €** en dépenses et recettes sur le compte 16449.

Les dépenses d'équipements, inscrites pour **7 670 376 €** en 2024, sont financées par :

- Le FCTVA (**710 000 €**)
- Le solde du virement de la section de fonctionnement* (**195 380 €**)
- Le remboursement du capital d'emprunt par le budget annexe PPE (**23 092 €**)
- Les amendes de police (**110 000 €**)
- La taxe d'aménagement (**40 000 €**)
- Les subventions obtenues (**1 570 643 €**)
- Les cessions d'actifs (**550 660 €**)
- La mobilisation d'un emprunt d'équilibre (**4 470 601 €**)

* hors subventions d'équipement transférées au compte de résultat et travaux en régie (- 92 840 €)

4.3 ANALYSE FINANCIERE

1.4.1 Les capacités d'épargne :

D'après les orientations retenues dans le **Rapport d'Orientation Budgétaire 2024** (et notamment un taux de réalisation de 98 % des dépenses de fonctionnement), les produits de fonctionnement courant évolueraient de + 0.6 % générant une hausse de + 152 313 € en 2024 par rapport au pré Compte Administratif 2023.

Sur la même période, les charges de fonctionnement courant progresseraient de (+ 2.3 %), soit + 513 804 € de dépenses supplémentaires en 2024 (par rapport au pré CA 2023).

€	2020	2021	2022	PRE CA2023	BP 2024
Produits de fonctionnement courant	22 210 388	23 325 066	24 143 803	25 226 881	25 379 194
- Charges de fonctionnement courant	19 574 178	20 820 448	21 853 904	21 954 000	22 467 804
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	2 636 210	2 504 618	2 289 899	3 272 881	2 911 390
+ Solde exceptionnel large	- 63 026	- 239 583	- 366 969	- 502 448	- 130 721
= Produits exceptionnels larges*	144 737	88 200	47 913	267 278	67 849
- Charges exceptionnelles larges*	207 763	327 783	414 883	769 726	198 570
= EPARGNE DE GESTION (EG)	2 573 184	2 265 036	1 922 929	2 770 433	2 780 669
- Intérêts	273 052	275 863	271 060	286 274	313 470
= EPARGNE BRUTE (EB)	2 300 132	1 989 172	1 651 869	2 484 159	2 467 199
- Capital	1 075 226	1 267 189	1 422 431	1 486 635	1 580 000
= EPARGNE NETTE (EN)	1 224 906	721 983	229 439	997 524	887 199

*y compris financiers hors intérêts (produits et charges) et provisions réelles (dotations et reprises)

En 2024, la Ville de Morlaix disposera d'une épargne nette (autofinancement) évaluée à **887 199 €**.

1.4.2 Les caractéristiques de la dette :

L'encours de dette au 31/12/2023 s'élève à **18 387 083 €**, soit 1 212 € par habitant. Le délai minimal de désendettement de la collectivité serait de 7.4 ans (Dette /Epargne Brute).

L'analyse de la dette donne une durée de vie résiduelle de 15 ans et 3 mois. La Ville de Morlaix est en capacité de faire face à ses remboursements d'emprunts avec le niveau d'épargne brute estimé en 2023. La dette comporte 16 contrats de prêts pour un taux moyen de 1.65 %.

Encours de dette au 31/12

€	2020	2021	2022	PRE CA2023	BP 2024
= Encours corrigé	14 663 337	17 296 148	18 873 717	18 387 083	19 420 784
/ Epargne brute	2 300 132	1 989 172	1 651 869	2 484 159	2 467 199
= Encours corrigé / Epargne brute	6,4	8,7	11,4	7,4	7,9

Les investissements prévus pour 2024 aboutiront à un encours de dette estimé à **19 421 K€**, avec un délai d'extinction de la dette maximum de **7.9 ans**. Ce programme d'investissement est soutenable. Pour le réaliser, nous avons besoin de maîtriser les charges de fonctionnement (personnel, achats et fournitures, subventions, etc.).

5. LES BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE DE MORLAIX

5.1 Pôle Petite Enfance (PPE)

Le Pôle Petite Enfance possède son propre budget annexe, qui regroupe 5 structures de fonctionnement :

- L'administration générale (36 803 €)
- L'ALSH « La ferme des enfants » (305 647 €)
- La crèche halte-garderie (864 677 €)
- La crèche collective (1 257 551 €)
- Le lieu d'accueil enfants parents « LAEP » (26 272 €)

Les dépenses totales de fonctionnement s'élèvent à **2 490 950 €**, composées à 87 % de charges de personnel.

Les dépenses d'investissement sont estimées à **95 506 €** dont 23 100 € de remboursement d'emprunt et 34 800 € de matériels et équipements.

5.2 Cuisine Centrale

La Cuisine Centrale est suivie sur un budget annexe autonome, dont les dépenses de fonctionnement pour l'année 2024 sont estimées à **3 208 900 €**. Elles sont composées à 63.7 % d'achats et fournitures pour un montant de 2 043 900 €, à 34.8 % de charges de personnel (1 117 000 €). Les dotations aux amortissements s'élèvent à 33 000 €.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 3 208 900 €, **dont 2 975 400 € sont issues de la tarification aux clients** (communes, lycées, collèges, centre de loisirs, EHPAD, portage à domicile, sociétés privées, etc.) et **193 000 € de subvention d'équilibre** du budget principal de la Ville de Morlaix.

La section d'investissement est fixée en 2024 à **301 400 €**, dont 46 300 € affectés au remboursement du capital des emprunts, 80 000 € pour des travaux (remplacement du sol carrelé de la cuisine), 214 000 € pour l'acquisition de matériel (cuiseur refroidisseur, gerbeurs, doseuse-scelleuse, etc.) et 41 100 € pour le déploiement d'une GPAO (Gestion de la Production Assistée par Ordinateur).

Une subvention de 85 000 € (Pays de Morlaix et Département) est inscrite pour financer les travaux de la légumerie. Le remboursement du capital de l'emprunt est assuré par l'addition des dotations aux amortissements (33 000 €) et d'une partie du virement de la section de fonctionnement (13 300 €).

5.3 Parc de Langolvas

Le Parc des expositions de Langolvas a été transféré au 1^{er} janvier 2024 à Morlaix Communauté. Son exploitation relève d'un budget annexe spécifique de la collectivité. En 2024, le total des charges de fonctionnement est estimé à 352 500 €. Ces dépenses sont financées par les produits d'exploitation pour un montant de 162 500 € et le remboursement des frais versé par Morlaix Communauté estimé à 190 000 €.

En 2024, les dépenses d'investissement s'élèvent à **18 900 €**, dont 12 000 € affectés au remboursement du capital de l'emprunt et 6 900 € pour des petits travaux et l'achat de matériel.

Morlaix Communauté remboursera les sommes payées (personnels et investissements) par la Ville dans le cadre du transfert de compétence.

5.4 Centre de santé municipal (CSM)

En 2024, les dépenses de fonctionnement ne sont fixées qu'à hauteur de **67 200 €**, cette année étant consacrée à la construction du bâtiment, sis au 59-61, rue de Brest. Ainsi, une subvention d'équilibre du budget principal de la Ville de Morlaix pour un montant de 67 200 € est nécessaire.

Les dépenses d'investissement sont estimées **1 195 912 €** comprenant le remboursement du capital de l'emprunt (20 000 €), des frais de maîtrise d'œuvre, les travaux de construction du mur de soutènement et de réhabilitation du bâtiment.

Les travaux et les équipements seront financés par des subventions (Région, Département et DSIL) inscrites pour un montant de 485 510 € et un emprunt d'équilibre fixé à 657 401 €.

5.5 Lotissement l'Orée du Bois

La Ville de Morlaix possède un budget annexe « lotissement » encore actif. Il s'agit d'un budget ouvert en 2008 pour la vente d'un terrain à la « SA Les Foyers » et la réalisation des travaux de VRD autour du projet de CHRS. Il est nécessaire d'ouvrir des lignes de crédits en dépenses pour le solde des marchés d'aménagement de ce lotissement et de matérialiser les recettes à percevoir.

- Fonctionnement : Dépenses (réel) = 100 000 €
 Recettes (réel) = 100 000 €